

14^e Rendez-vous de la Mondialisation

Quels défis pour l'agriculture mondialisée ?

Jeudi 18 juin 2009

17 h 00 – 19 h 30

Paris, Centre d'analyse stratégique

Les termes du débat

Historiquement, l'agriculture a été le premier secteur économique à s'inscrire dans un processus de mondialisation. Mais de l'époque des caravanes des marchands musulmans à celle de la révolution industrielle, les échanges agricoles mondiaux ont changé d'échelle, sous l'effet du développement des transports et des techniques agricoles. Cette tendance s'est encore renforcée avec l'essor des industries agro-alimentaires à partir des années 1950. Des solutions techniques ont été recherchées pour répondre aux besoins croissants d'une planète de plus en plus peuplée, mais le productivisme et la révolution verte ont déjà montré leurs limites. La résurgence des émeutes de la faim dans près d'une quarantaine de pays en avril 2008 est venue rappeler que l'agriculture demeurera un enjeu crucial au XXI^e siècle, tant en termes de sécurité ou de souveraineté alimentaire que de niveau de vie des agriculteurs.

À l'horizon 2050, l'agriculture mondiale devra nourrir neuf milliards d'êtres humains, contre six milliards actuellement. Elle devra également respecter l'environnement, protéger les ressources naturelles et intégrer le phénomène de raréfaction des énergies fossiles. Ces trois axes dessinent les contours d'une question pour le moins complexe, impliquant de nombreux acteurs et des facteurs de nature politique, agronomique, écologique, technique, socio-économique ou culturelle. L'exercice prospectif *Agrimonde* montre qu'il est possible de relever ce défi alimentaire dans un contexte de développement durable. Les conditions à remplir n'en soulèvent pas moins de nombreuses questions. Sera-t-il possible par exemple d'infléchir fortement la consommation alimentaire en rompant le lien entre hausse de revenus et croissance de la consommation de produits animaux ? Les investissements en infrastructures et en Recherche & Développement seront-ils assez élevés pour accroître les rendements tout en préservant des écosystèmes fragilisés par les évolutions climatiques ? Les politiques locales comme globales seront-elles suffisamment volontaristes pour organiser et réguler les échanges agricoles et alimentaires entre régions ?

Le coup d'envoi de la libéralisation des échanges agricoles a été donné en 1994, lorsque l'agriculture est entrée dans le cadre général du commerce multilatéral. Mais ce secteur stratégique est resté soumis à des régulations politiques plus ou moins fortes. Dans le cadre des négociations commerciales mondiales de l'OMC, trois groupes de pays s'affrontent : les pays développés (notamment les États-Unis et l'Union européenne), qui veulent préserver une agriculture puissante et subventionnée, les pays du « groupe de Cairns » (Amérique latine, Australie, Afrique du Sud, pays d'Asie du Sud-Est), qui demandent la libéralisation totale du commerce agricole ainsi que l'interdiction de toute aide étatique et, enfin, les pays en développement, qui réclament un traitement spécial et des aides à l'exportation. Pour ces derniers, la PAC a représenté une menace lorsque les exportations européennes subventionnées sont venues concurrencer leurs productions locales de moins en moins protégées et lorsque cette politique a pesé négativement sur les cours mondiaux. Les changements de contexte socioéconomique plaident en faveur d'une réforme de la PAC après 2013, année devant marquer l'échéance de sa programmation budgétaire et la fin des aides à l'exportation des produits agricoles. Partant, quelles sont les grandes lignes des réformes envisageables pour la PAC post-2013 ? Quels changements les pays en développement peuvent-ils attendre d'une « nouvelle » PAC ?

Comme nombre de matières premières, celles issues de l'agriculture sont caractérisées par une forte volatilité des prix. Les mouvements à la hausse observés entre 2007 et 2008 sont, de surcroît, venus relancer les inquiétudes quant à l'avenir alimentaire de l'humanité. Dans le même temps, les agriculteurs des pays pauvres n'ont pas pu profiter de cette croissance car ils ont dû absorber le choc de la hausse des intrants. Des chutes de production en ont résulté en 2008, faute d'accès aux moyens de production et aux crédits. Les déterminants des prix agricoles mondiaux demeurent donc à la fois complexes et difficiles à identifier, les facteurs dits « classiques » (surface des sols, rendements, évolution de la demande alimentaire des hommes et des animaux, stocks, etc.) ne permettant pas de tout expliquer. La libéralisation du commerce des produits agricoles ne conduisant pas nécessairement à la stabilisation des prix, la question d'une régulation se pose donc avec acuité.

La flambée récente des cours des produits agricoles et la dépréciation des valeurs financières liée à la crise ainsi que des objectifs de sécurité alimentaire ont incité de gros investisseurs internationaux et des États à se tourner vers l'acquisition de terres agricoles. Ces dernières apparaissent désormais comme des actifs stratégiques. De surcroît, dans de nombreuses régions, les terres fertiles sont en constante régression en raison de la croissance démographique, de l'avancée du désert, de l'érosion ou de l'épuisement des sols. Quelles sont les régions où les pressions sont les plus fortes ? Quelles en seront les conséquences pour les populations ? Quels moyens pourraient être mis en place pour contrer les effets négatifs ?